

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 01**  
**Hebdos régionaux Centre-du-Québec code 69**

**Le BAPE tiendra une séance publique d'information**  
*Projet d'atténuation du risque à la sécurité publique lié  
aux munitions explosives non explosées (UXO) au lac Saint-Pierre*

**Québec, le 20 octobre 2020** – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [Projet d'atténuation du risque à la sécurité publique lié aux munitions explosives non explosées \(UXO\) au lac Saint-Pierre](#). Considérant les mesures de distanciation sociale en vigueur en raison de la COVID-19, la séance publique d'information se tiendra uniquement par des modes numériques. Les citoyens sont invités à participer à la rencontre par Internet pour obtenir des renseignements sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation du public ainsi que le rôle du BAPE. Cette séance sera diffusée en direct dans le site Web du BAPE et sur sa page Facebook.

DATE	:	Le lundi 9 novembre 2020
HEURE	:	19 H 30
EN LIGNE	:	<a href="http://www.bape.gouv.qc.ca">www.bape.gouv.qc.ca</a> <a href="https://www.facebook.com/BAPEquebec">www.facebook.com/BAPEquebec</a>

À la suite des présentations du BAPE et de l'initiateur du projet, toute personne intéressée pourra poser ses questions en direct. Il sera possible de le faire en les soumettant à l'adresse courriel du mandat, en les formulant directement sur la plateforme Facebook, ou encore par téléphone au 1 800 463-4732. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 19 novembre 2020, les citoyens peuvent communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 19 novembre 2020 pour faire une demande de consultation publique ou de médiation auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le [site Web du BAPE](#) détaille la marche à suivre pour formuler cette demande.

**Où consulter la documentation sur le projet ?**

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables aucun centre de consultation ne pourra être ouvert dans la communauté. L'étude d'impact réalisée par l'initiateur ainsi que les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement, sont disponibles pour consultation en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE au 1 800 463-4732.

**LE BAPE DONNE L'HEURE JUSTE !**



**Informer**



**Consulter**



**Enquêter**



**Aviser**

Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour en savoir plus, consultez le [site Web](#) et la page [Facebook](#) du BAPE.

– 30 –

Source : Sophie-Anne Tremblay  
Conseillère en communication  
581-925-0689 ou 1 800 463-4732  
[lac-saint-pierre@bape.gouv.qc.ca](mailto:lac-saint-pierre@bape.gouv.qc.ca)